COMPÉTITION SUR INVITATION ET PATINAGE PLAISIR D'HIVER 2027

AVIS DE COMPÉTITION

(en date du 24 septembre 2026; sous réserve de modification)

ORGANISÉ PAR: PATINAGE CANADA NOUVEAU-BRUNSWICK & LAMES D'OR DIEPPE GOLD BLADES

UNIplex

450 rue du Collège

Dieppe, NB

CODE SPORTITY : SCNB27WINTER

Cet événement est sanctionné par Patinage Canada Nouveau-Brunswick et se déroule sous les règlements de Patinage Canada

INFORMATION GÉNÉRALE

Compétition sur invitation et patinage plaisir d'hiver 2027	
Dates	22-24 janvier 2027
Hôtes	Patinage Canada Nouveau-Brunswick & Lames d'Or Dieppe Gold Blades
Site	UNIplex 450 rue du Collège, Dieppe, NB, E1A 1V3
Surface de glace	IGA & UNI : 200' x 85'

Information sur l'inscription	
Dates limites	Inscriptions via Uplifter (lien dans Sportity) • Ouvrent **7 décembre 2026 à 8h00 (HNA)** • Ferment **10 décembre 2026 à 23h59 (HNA)**
Inscriptions tardives	Non acceptées, aucune exception
Paiement	Carte de crédit seulement
Remboursement	Lignes directrices relatives aux remboursements

Questions	events@skatenb.org

HORAIRE, ORDRES DE DÉPARTS ET RÉSULTATS

Les horaires, les listes de participants, les ordres de départ, les résultats et les fiches détaillées des patineurs seront affichés sur la page web de l'événement et sur la chaîne Sportity (code d'accès SCNB27WINTER).

Résultats et feuilles de détails: disponibles en ligne seulement.

Horaire: Veuillez noter que de nombreux facteurs doivent être pris en compte pour établir l'horaire de la compétition. Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à des demandes particulières en termes d'horaires.

Page web: https://skatenb.org/fr/calendrier-des-evenements/2027-winter-invitational-funskate-fr

Sportity: SCNB27WINTER (https://webapp.sportity.com/event/SCNB27WINTER/24f43d4f-b899-4b16-915e-2a0e7e5511f4)

ADMISSION DES SPECTATEURS

- Passe journalière : 5.00$/jour
- Seules les enfants de moins de 5 ans et les personnes accréditées seront exemptées de ces frais (athlètes, entraîneurs, bénévoles et officiels).

CATÉGORIES

Ordres des départs: Les tirages pour l'ordre de départ sont effectués conformément à l'article 3.2 des Règles du sport, Compétitions de Patinage Canada. Pour tous les deuxièmes segments de cette compétition, l'ordre inverse sera utilisé.

Entrées maximales par athlète : 2 catégories

- Tous les participants doivent respecter la politique de Sélection du volet de patinage de PCNB.
- Veuillez noter que les catégories de la Voie d'accès au podium ne sont pas combinées (court/libre).

Les catégories peuvent être annulées si les officiels ne sont pas disponibles ou en raison de contraintes logistiques. Toute décision d'annulation d'événements sera communiquée en conséquence. Le nombre d'inscriptions peut être limité pour des raisons logistiques.

Liste des participants:

- Sera publiée après la clôture des inscriptions.
- À partir du moment où la liste d'inscription est publiée, les athlètes ont une semaine pour contacter events@skatenb.org pour des modifications sans frais.
    - La demande doit provenir de l'athlète, le tuteur ou l'entraîneur seulement;
    - Des frais administratifs de 50,00 $ seront facturés pour toutes les modifications après la date limite d'une semaine;
    - Aucune modification ne sera faite jusqu'à 2 semaines avant la compétition.

Les catégories suivantes seront offertes :

STYLE LIBRE EN SIMPLE

STAR 1		Exigences de programmes de compétition
STAR 2		Exigences de programmes de compétition
STAR 3		Exigences de programmes de compétition
STAR 4	U10, U13, 13&O	Exigences de programmes de compétition
STAR 5	Femmes U10, U13, 13&O Hommes	Exigences de programmes de compétition
STAR 6	Femmes Hommes	Exigences de programmes de compétition
STAR 7	Femmes Hommes	Exigences de programmes de compétition
STAR 8	Femmes Hommes	Exigences de programmes de compétition
STAR 9	Femmes Hommes	Exigences de programmes de compétition
STAR 10	Femmes Hommes	Exigences de programmes de compétition
Or court	Femmes Hommes	Exigences de programmes de compétition
Or	Femmes Hommes	Exigences de programmes de compétition

Pré-juvénile	Femmes U11, U13 Hommes	Exigences de programmes de compétition
Juvénile	Femmes U12, U14 Hommes	Exigences de programmes de compétition
Pré-novice (Court et Libre)	Femmes Hommes	Exigences de programmes de compétition
Novice (Court et Libre)	Femmes Hommes	Exigences de programmes de compétition

ARTISTIQUE STAR

*Veuillez noter que les catégories artistiques sont Tout genre

STAR 5	Exigences de programmes de compétition
STAR 7	Exigences de programmes de compétition
STAR 9	Exigences de programmes de compétition
Or	Exigences de programmes de compétition

DANSE SUR GLACE STAR

STAR 2/3	Danse sur tracé en solo	Exigences de programmes de compétition (*en attente de Patinage Canada)
STAR 4/5	Danse sur tracé en solo	Exigences de programmes de compétition (*en attente de Patinage Canada)
STAR 6/7	Danse sur tracé en solo	Exigences de programmes de compétition (*en attente de Patinage Canada)
STAR 8/9	Danse sur tracé en solo	Exigences de programmes de compétition (*en attente de Patinage Canada)
STAR 10/Or	Danse sur tracé en solo	Exigences de programmes de compétition (*en attente de Patinage Canada)

STAR SYNCHRO

STAR 3	Exigences de programmes de compétition
STAR 4	Exigences de programmes de compétition

DANSE SUR GLACE EN SOLO (segments combinés)

Pré-novice (Tracé et Danse Libre)	Exigences de programmes de compétition
Novice (Tracé et Danse Libre)	Exigences de programmes de compétition
Junior (Danse Rhythmique et Libre)	Exigences de programmes de compétition
Sénior (Danse Rhythmique et Libre)	Exigences de programmes de compétition

OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Niveau 1	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition

Niveau 2	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Niveau 3	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Niveau 4	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Niveau 5	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Niveau 6	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Ouvert	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Introduction	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 1	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 2	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 3	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 4	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 5	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 6	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition

FRAIS D'INSCRIPTIONS

Catégorie	Total*†Δ
STAR 1	$83.00
STAR 2 – 4 Singles FreeSkate	$138.00
STAR 5 – Gold Singles FreeSkate	$143.00
STAR Artistic	$143.00
Pre-Juvenile - Juvenile	$143.00
Pre-Novice - Novice	$143.00
STAR Solo Pattern Dance	$143.00
Danse sur glace en solo	$233.00
Special Olympics	$143.00
STAR Synchro	$138.00 + $10.00 per athlete

* Rabais d'inscriptions multiples : 2 catégories - réduction de 29.00$ sur chaque catégorie.
†Inclus frais de développement technique de 3.00$; chargé une fois par athlète
Δ Des frais de traitement seront ajoutés au moment du paiement en raison des récentes mises à niveau du portail d'inscription en ligne.

ÉLIGIBILITÉ

Se référer à :

a. https://info.skatecanada.ca/index.php/fr/regles-du-sport/195-competitions.html#h2-admissibilite-a-la-participation
b. Exigences de programmes de compétition - STAR
c. Exigences de programmes de compétition – Voie d'accès au podium et Pré-Juvénile/Juvénile
d. Exigences de programmes de compétition - Adulte

Exigences en matière d'âge

Doit être atteint avant le 1er juillet 2026. Les exigences relatives à l'âge sont décrites dans les règlements de Patinage Canada.

Veuillez noter que les catégories STAR Style libre en simple et artistique ont une limite d'âge de 19 ans à compter du 1er juillet 2026.

Tout athlète/équipe inscrit.e dans une catégorie limitée par l'âge pour laquelle il/elle/iel n'est pas qualifié.e peut être disqualifié.e et aucun changement ne sera autorisé après le début de la compétition. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Exigences en matière d'évaluations

Les exigences en matière d'évaluation, comme décrites dans les exigences du programme de compétitions, doivent être rencontrées avant minuit de la date de clôture des inscriptions.

INSCRIPTION SEULE

Si un seul athlète est inscrit dans une catégorie (inscription unique), les options suivantes lui seront proposées:

1) Participer dans la catégorie supérieure (si possible)
2) Faire une exhibition. Les patineurs qui souhaitent faire une exhibition devront payer les frais d'inscription. Ces frais comprennent les commentaires des juges et du jury technique sous la forme d'un bulletin de notes. Aucune médaille ne sera décernée pour les exhibitions.
3) Se retirer de la compétition (dans ce cas, un remboursement complet sera effectué).

Le bureau de la section contactera l'athlète et l'entraîneur par courriel. Ils auront 48 heures pour communiquer leur décision au bureau. La décision est définitive. En l'absence de réponse, l'option 3) sera automatiquement retenue.

Pour les catégories avec seulement 2 entrées :

- Si l'une de ses inscriptions se retire plus d'une semaine avant le début de la compétition, l'inscription restante sera contactée et se verra présenter les options 2 et 3.
- Si l'une de ses inscriptions se retire dans la semaine précédant le début de la compétition, l'inscription restante participera à titre d'exhibition et recevra une médaille.

À la discrétion du représentant technique, s'il y a moins de trois (3) inscriptions dans une catégorie avec subdivision par âge, les groupes d'âge peuvent être combinés au sein d'un même niveau.

POLITIQUE D'ACCRÉDITATION

Entraîneurs
Tous les entraîneurs présents lors de la compétition **DOIVENT** porter leur badge d'attestation officielle en tout temps. Dès leur arrivée au site de la compétition, tous les entraîneurs doivent se rapporter à la table d'inscription des entraîneurs en personne.

Si un entraîneur n'est pas en possession de son badge d'accréditation, un badge temporaire lui sera fourni, moyennant un frais de 75$. Ce frais doit être payé immédiatement.

Si un entraîneur possède une carte d'accréditation expirée, il ne sera pas autorisé à accéder à la zone pour personnes accréditées.

Seulement deux (2) entraîneurs par athlètes seront accrédités. Les athlètes peuvent avoir jusqu'à deux (2) entraîneurs aux bords de la patinoire avec eux. Si un club/équipe d'entraîneurs a plus d'un (1) athlète sur un groupe d'échauffement, un maximum de deux (2) peuvent être présents aux bords de la patinoire.

Conformément à la politique d'accréditation des entraîneurs de Patinage Canada, toutes les exigences doivent être valides avant et sur place pendant l'événement. (https://info.skatecanada.ca/index.php/fr/politiques/128-politique-d-accreditation-des-entraineurs-pour-les-evenements-de-qualification-de-patinage-canada.html).

Certification PNCE

Compétition sur invitation et patinage plaisir d'hiver 2027	Au minimum « Certifié Régional » en règle

INSCRIPTION SUR PLACE

Les athlètes doivent s'inscrire sur place **au plus tard** 30 minutes avant le début de leur événement, faute de quoi, ils/elles/iels seront considérés retirés.

ÉVALUATION ET PRIX

Les athlètes classés dans les 1er, 2e, 3e rangs recevront une médaille, à l'exception des catégories STAR 1-3

Dans le cas des exhibitions, aucune médaille ne sera décernée.

- Si, dans une catégorie ne comptant que deux inscriptions, l'une d'entre elles se retire dans la semaine précédant la compétition, l'inscription restante recevra une médaille.

Les remises de médailles et rubans auront lieu hors glace, dans un lieu désigné.

MUSIQUE ET FICHES DE PROGRAMME PLANIFIÉ

Musique
Soumission
La musique doit être soumise avec l'inscription au travers de la plateforme Uplifter de PCNB.

Format du fichier :

- Le fichier doit être au format MP3.
- La musique doit être téléversée au bon endroit (ex : musique pour le programme court dans la case Musique Programme court)

Toute demande de modification au fichier doit être demandée via le formulaire dans Sportity

- Il y aura des frais de modification de 50$
    - Les modifications demandées avant la clôture des inscriptions ne seront pas sujettes à ces frais.
        - Paiement par carte de crédit
- Semaine avant l'événement:
    - Il ne sera pas possible de modifier le fichier de musique à moins d'une semaine du début de la compétition.
    - Si une modification du fichier de musique est nécessaire, une clé USB contenant uniquement le fichier correct doit être remise lors de l'inscription sur place (indiquer au bénévole lors de l'inscription d'apporter cette clé USB à la musique et de la jouer à la place du fichier soumis).
    - La clé USB doit être étiquetée avec le nom de l'athlète et la catégorie.
        - Il peut s'agir d'un sac en plastique sur lequel les détails sont inscrits.
        - Les frais de modification de 50 $ doivent être payés au moment de l'inscription sur place.

Droits d'auteurs

Toute musique utilisée doit être obtenue légalement et relever des sociétés de gestion, qui gèrent les droits d'exécution musicale, la reprographie et les droits de reproduction mécanique au Canada. Les concurrents qui font composer de la musique expressément pour leurs programmes, en tout ou en partie, et considérablement mélangée ou modifiée par rapport à l'enregistrement original, sont également responsables d'obtenir les licences appropriées, afin de créer une œuvre dérivée pour les compositions et les enregistrements sonores sélectionnés.

Copie de musique sur place

Les athlètes sont priés d'apporter une copie de sauvegarde de leur musique en version MP3 sur une clé USB, qui sera conservée au niveau de la glace avec leur entraîneur.

- Maximum de 1 fichier de musique par clé USB.

Les autres articles électroniques tels que les téléphones portables, les tablettes, les lecteurs MP3, etc. ne seront pas acceptés.

Fiches de programmes planifiés

Les fiches de programme planifié sont requises pour toutes les catégories, à l'exception des danses sur tracé et STAR 1-4.

Les formulaires de soumission des fiches de programme planifiés sont disponibles sur le canal Sportity de la compétition.

- Les codes d'éléments appropriés doivent être utilisés. (Une liste des codes d'éléments peut être trouvée sur Sportity).

- La date limite pour soumettre une FPP est le **8 janvier 2027 à 23h59 (HSA)**
    - Le défaut de soumettre un PPS avant cette échéance entraînera des frais de retard de 50 $, qui devront être acquittés avant que l'athlète soit autorisé à s'inscrire sur place à la compétition.
    - Ces frais devront être payés sur place et la FPP devra être remise lors de l'inscription sur place.

PROTÊTS

Règlement 3.14 des Compétitions de Patinage Canada

Pour les événements qui utilisent le système de Calcul des Points Cumulatifs (CPC), les protêts doivent être fait selon la Procédure de protêt de compétition de Patinage Canada.

Les décisions des officiels catégorisés comme le champ de jeu ne peuvent pas être protestées, sauf dans les cas indiqués dans la procédure de protêts:

- Participation d'un concurrent à la compétition,
- Composition des panels d'officiels,
- Détermination des résultats d'une compétition.

Toutes les protestations concernant la détermination du résultat d'un ou de plusieurs concurrents dans la compétition doivent être déposées **immédiatement après, mais pas plus d'une heure après** l'affichage des résultats complets et détaillés pour le segment en question.

Note: les vidéos personnelles ne peuvent pas être utilisées lors d'un protêt

RÉTROACTIONS/CLARIFICATIONS DES OFFICIELS

Toute demande de rétroaction et/ou de clarification de la part des officiels à la suite de la publication des résultats ne peut être présentée que par les entraîneurs au représentant technique, au plus tard une (1) heure après la publication des résultats.

Veuillez noter que, pour les épreuves comportant plus d'un (1) segment, la rétroaction ou les clarifications pourraient n'être disponibles qu'à la suite de la conclusion de tous les segments.

CAMERA ET DIFFUSION EN DIRECT

Pour la sécurité de nos athlètes, veuillez noter que la photographie avec flash est interdite.

Tout appareil électronique doté de capacités d'enregistrement audio et/ou vidéo est interdit dans les vestiaires.

Toute revente de photographies ou de vidéos est strictement interdite. Patinage NB peut avoir des fournisseurs approuvés lors de certaines compétitions.

Patinage Canada Nouveau-Brunswick (PCNB) fera tout son possible pour offrir une diffusion en direct lors de ses compétitions. Toutefois, la disponibilité de ce service ne peut être garantie.

Les options de diffusion en direct peuvent comprendre :

- Diffusion complète : vidéo en direct, zone Kiss & Cry et éléments graphiques
- Diffusion de base : vidéo en direct seulement
- Aucune diffusion : aucune diffusion en direct disponible

Le statut de la diffusion en direct ainsi que les liens seront publiés sur Sportity lorsqu'ils seront disponibles. Le statut peut changer avant ou pendant la compétition.

Les enregistrements vidéo pourraient ne pas être disponibles après la compétition.

ACCIDENTS/RESPONSABILITÉ

Patinage Canada, Patinage Canada NB et le comité organisateur local n'assument aucune responsabilité pour tout dommage ou pour toute blessure que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à la compétition, tous les patineurs et leurs parents ou tuteurs sont réputés accepter l'entière responsabilité pour tout risque associer à leur personne ou à leurs biens et pour toute blessure découlant de leur participation à une compétition ou en relation avec la conduite ou la gestion d'une compétition. De plus, ils s'engagent à renoncer à toute réclamation à l'égard des officiels, de l'Association, de la Section, du comité organisateur local ou de leurs représentants. Leur participation aux compétitions n'est acceptée que sous ces conditions.

Remarques

Les références dont les liens apparaissent dans le document peuvent être mis à jour sans préavis par Patinage Canada ou Patinage Canada Nouveau-Brunswick (PCNB). L'exactitude de ces hyperliens n'est pas garantie qu'à la date indiquée, et ces hyperliens ne sont inclus que pour des raisons pratiques. PCNB utilisera toujours la version la plus récente de ces documents ou leurs équivalents révisés et publiés par Patinage Canada ou PCNB.

Le texte a été rédigé en anglais et le texte français officiel est une traduction. En cas de conflit entre la version anglaise et la version française, la version anglaise aura préséance.